Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

ÉPI DU ROUERGUE
CABINET MÉDICAL
BOULANGERIE
D'INTERMARCHÉ
MAIRIE
ECOLE
QUARTZ
COMPLEXE

TRANSMETTEZ-NOUS VOTRE COURRIEL ET RECEVEZ CE JOURNAL PAR MAIL!



Coordonnées Mairie : Place Jules Ferry 81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services
Techniques:
06 07 42 17 61

<u>Site Mairie</u>: www.lesequestre.fr

Horaires Mairie:
Lundi, Mardi,
Jeudi: 8h30-12h00
et 13h30-18h00
Vendredi: 8h30-12h00
Mercredi matin et
Vendredi après-midi
sur RDV



EDITO

Suite au rapport d'expertise fourni en octobre dernier, le trouble anormal du voisinage que constitue l'utilisation actuelle du circuit est clairement établi. De ce fait, le conseil municipal, réuni le 5 mars dernier, a délibéré sur le texte de l'assignation qui va être portée en justice conjointement avec l'association ARAS (voir article

joint dans ce bulletin).

L'évolution de la loi (décret d'août 2017) va dans le sens d'une meilleure prise en compte des riverains. C'est le sens de l'histoire. Il n'est pas interdit aux circuits de fonctionner. Il faut seulement qu'ils adaptent leur utilisation aux règles de notre temps.

Le Maire, Gérard POUJADE

ECOLE: A LA RENCONTRE DES CHIENS DE TRAINEAUX













Tous les élèves sont repartis plein d'étoiles dans les yeux ! Ils étaient nombreux le soir pour la présentation du film, la salle était pleine : grand succès !

CRECHE BABILUNE: PENSEZ A L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Vous devez faire garder votre enfant ou vous souhaitez qu'il passe du temps en collectivité avant de rentrer à l'école ?

La crèche Babilune, gérée par l'UMT-Mutualité Terres d'Oc, peut accueillir occasionnellement votre enfant s'il a entre 2 mois et demi et 4 ans. Il peut y passer de quelques heures à une journée entière, selon vos besoins et les disponibilités de la crèche.

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Tél.: 05 63 38 02 36 - www.umt-terresdoc.fr



COMPETITION DE JUDO Sam. 17 et Dim. 18 Mars Complexe Omnisports Organisée par le Judo Club du Séquestre

FOIRE D'ALBI Sam. 17 au Dim. 25 Mars Au Parc Expos



POULE FARCIE

Dim. 25 Mars au Quartz Organisée par Le Séquestre Village





VIE MUNICIPALE

TRANSPORT URBAIN: LE SERVICE DE BUS AU SEQUESTRE

La ligne K du réseau de transports urbains de l'Agglo dessert la commune. 23 points d'arrêts composent son parcours avec pour horaires réguliers :

- 3 départs journaliers du Séquestre en direction de la Place Jean-Jaurès :
- >> 2 passages le matin qui, en fonction du point d'arrêt, sont prévus aux alentours de 7h30 et de 8h30.
- >> 1 passage en début d'aprèsmidi vers 13h30.
- 4 horaires de retour à partir de la Place Jean Jaurès :
- >> le premier vers 12h25 puis vers 16h15, 17h15 et 18h15

REMARQUE: La ligne R reliant l'Ecole des Mines aux Portes d'Albi dessert également le Séquestre avec 1 arrêt prévu au niveau du parking de covoiturage.

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population, ALBIBUS propose en complément:

- le TAD : le service des Transports à la Demande.

Le principe : sur réservation, jusqu'à une demi-journée avant votre déplacement, vous pourrez prendre le bus à un des points d'arrêt desservis par la ligne K. Les horaires proposés varient en fonction des périodes scolaires ou des samedis et petites vacances scolaires.

- le TPMR : le Service Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Si vous êtes titulaires d'une carte d'invalidité ou COTOREP 80% vous pouvez vous inscrire et bénéficier de ce service.

Le principe : une navette vient vous chercher à votre domicile sur réservation faite au moins 24 heures avant votre déplacement.

Tous les renseignements utiles : lignes, horaires, tarifs, modalités... sont à votre disposition sur le site www.grand-albigeois.fr dans l'espace « Tout sur les bus ».

Des dépliants sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie. N'hésitez pas à nous contacter au 05.63.54.40.13 pour toute information.

L'AIDE AUX TRANSPORTS – UNE VOLONTE DU CCAS

Dans sa politique d'aide aux transports, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune attribue une aide aux personnes en fonction des situations suivantes :

- <u>Ligne régulière et TAD</u> : prise en charge par le CCAS de 50% pour 100 voyages pour
- >> les personnes non imposables et ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %
- >> ou les personnes âgées de 65 ans et non imposables
- TPMR: prise en charge par le CCAS de 50 % sur le carnet de 10 voyages pour les personnes non imposables et ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide aux transports, le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour vous expliquer les démarches.









NADAU Sam. 21 Avril Au Parc Expos



EXPO PEINTURE
Jeudi 19 au Dim.
22 Avril
Au Quartz
Organisée par
Familles Rurales

HOMMAGE

Mme Yvette GORSSE vient de nous quitter.

Elle avait créé en 1984-1985 le club des Aînés en étroite collaboration avec M. Cuenca, maire de la commune. Elle l'a animé pendant une vingtaine d'années et inscrit le « club » comme une institution de la commune.

La municipalité tenait à la remercier pour son engagement, sa cordialité et sa joie de vivre qu'elle savait si bien partager.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches.



VIE ASSOCIATIVE

ARAS: LE CIRCUIT D'ALBI ET LES RIVERAINS



Le circuit est installé au Séquestre depuis 1962 avec une gestion nassociative. Mais c'est seulement depuis 2015 que les activités de celui-ci sont dénoncées par les riverains à cause du bruit et de la

pollution des véhicules.

Avant cette date, une convention régulièrement renouvelée limitait à 12 le nombre de jours bruyants, ce qui explique la forte densité de population dans cette zone puisqu'il n'y avait aucune raison de redouter de s'y installer.

Depuis que la mairie d'Albi ne souhaite plus financer cet équipement, c'est une société privée (DS Events) qui en a repris l'exploitation suite à la faillite de l'association gestionnaire.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre : non renouvellement de la convention protectrice des riverains et augmentation considérable du nombre de jours bruyants : 205 en 2017. Combien en 2018 ?

Face à cette situation les riverains, associés à la mairie du Séquestre, n'ont pas manqué de réagir :

- De nombreuses plaintes ont été déposées par les riverains auprès du procureur dès 2015.
- Une expertise a été demandée et décidée en 2016 par le Tribunal de Grande Instance d'Albi (TGI).
- Les conclusions de cette expertise ont été rendues le 1er octobre 2017. Elles démontrent que les activités du circuit génèrent pour de nombreux riverains d'importantes nuisances.

- La mairie du Séquestre et l'association des riverains (ARAS) ont donc saisi, en 2018, le TGI sur le fond afin de faire condamner le circuit pour nuisances anormales de voisinage.
- L'ARAS a déposé en décembre 2017 un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse contre les décisions du préfet afin de contester son immobilisme dans cette affaire, faisant primer des intérêts privés sur l'intérêt général.

Les diverses associations qui luttent contre le bruit (dont l'ARAS) sont enfin parvenues à se faire entendre du gouvernement qui a publié un décret le 9 août 2017 (JO n°185) qui réglemente de manière plus stricte les bruits de voisinage.

C'est ainsi que les activités sportives, donc celles des circuits, qui bénéficiaient d'un régime dérogatoire au Code de la Santé Publique sont désormais soumises au droit commun dans un souci de protection de la tranquillité et de la santé publiques.

Cette nouvelle réglementation conforte bien évidemment notre position dans les recours intentés devant les tribunaux.

C'est donc avec sérénité et confiance que nous attendons l'issue de nos diverses démarches, en espérant toutefois que les autorités locales sauront prendre leurs responsabilités en appliquant la réglementation. Elles en ont le devoir.

Contact ARAS : sequestre@hotmail.fr

VIE ASSOCIATIVE

LA MYGALE FOOT: TOURNOI JEAN-PIERRE CABIECES



Organisé par le club de foot de notre village, La Mygale Le Séquestre Football, le Challenge Cabièces Maniva s'est déroulé le week-end du 24 et 25 février au Parc des Expositions.

Il s'agit du **plus grand tournoi de futsal de France de jeunes**. Variante du foot mais en salle, le futsal se joue à 5 contre 5 sur un terrain réduit.

Le tournoi a rassemblé 108 équipes venues de la France entière (et même d'Europe). Parmi elles, 8 clubs de Ligue 1 (Marseille, Monaco, Montpellier, Nantes, Strasbourg, Angers, Toulouse et Nice) et 4 clubs étrangers (les Anglais de Brighton, les Belges de Charleroi et les Suisses du Servette Genève et de l'Etoile Carouge).

Très spectaculaire, cette 28ème édition a été un véritable succès populaire avec plus de 4000 personnes présentes sur les 2 jours du tournoi.

Le niveau de la compétition a été très relevé avec des clubs amateurs qui n'ont, pour certains, rien à envier au gros clubs pro. Au final, l'équipe varoise de Gardia Club a créé la sensation en décrochant la victoire finale face au FC Lyon au nez et à la barbe de toutes les têtes d'affiche.

Un tel événement n'est possible que grâce à l'implication totale des bénévoles de La Mygale. Leur salaire n'est que le bonheur qui est procuré aux plus de 800 enfants d'une dizaine d'années le temps d'un week-end. Au final, la qualité de l'organisation a été unanimement reconnue.

La Mygale vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2019 pour la 29ème édition.

ECOLE DE BOWLING



Encore des victoires pour l'Ecole de Bowling du Séquestre à l'occasion de la 3ème journée jeunes au bowling de Tarbes le 25 février 2018.

Avec 7 participants, le club a remporté pas moins de 6 médailles :

Or : Justine Raynaud en minime Argent: Noémie Raynaud en Cadette Bronze: Raphael Marache en minime, en cadette Frédérique Maillet-Valax et en junior fille: Elsa Alcouffe et garçon Rémy Alcouffe.

CLUB DES SUPPORTERS DE LILIAN CALMEJANE



Le Club des Supporters de Lilian Calmejane organise un VIDE-GRENIER le

dimanche 15 avril sur la place de la mairie.

Pour les exposants le module de 2,5 ml de façade est à 8 €.

Pour les membres 2018 du club des Supporters et les habitants de la commune du Séquestre : 6€ le module.

Deux cafés sont offerts par emplacement.

Contact 06 15 95 54 12. Formulaire d'inscription : http://www.liliancalmejane.tk/

